



LA GAZETTE

Le magazine d'information officiel de Saint-Ciers-d'Abzac

Un nouveau groupe scolaire pour 2025



À LA UNE / P.3



P.4



LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE / P.17



SOMMAIRE

Édito 2
Lionel GACHARD et l'équipe municipale

À la une 3
Un nouveau groupe scolaire pour 2025
Inscription école rentrée 2023/2024

La Givrée 2023..... 4-5

Environnement.....6-8
Consignes de tri
Élimination des déchets verts
Gagnez votre kit 0 déchets
Réunions publiques PLUI-HD

Patrimoine9-10
Saint Ciers Historique
L'église de Saint Ciers d'Abzac en péril

Informations utiles11
Conseiller Numérique

Conseil municipal 12-15
Comptes rendus

Application mobile communale.... 16

Associations17-19
Les associations de la commune
Brocante et marché aux plantes
Info chats

Agenda 20

Etat-civil 20

Directeur de la publication
Lionel GACHARD

Création graphique
Comité communication

Impression
Mairie de Saint-Ciers-d'Abzac
contact@saintciersdabzac.fr
Tel : 05 33 03 09 82

ÉDITO

Édito Mars 2023

Chères Saint-Cyriennes, Chers Saint-Cyriens,

Cette nouvelle gazette est une fois de plus le moment de faire un arrêt sur image sur nos projets, sur notre volonté et notre détermination du vivre ensemble et du partage.

Tout d'abord, nous tenions à remercier toutes les personnes présentes aux vœux de la municipalité organisées pour la première fois depuis la crise sanitaire.

2023 ne sera toujours pas une année de repos, car l'accélération de certains projets, comme celui de l'école (voir page suivante) vont nous prendre beaucoup de temps ; mais c'est un projet ambitieux et essentiel pour notre commune qui pour la première fois depuis plusieurs années ne fera pas l'objet d'une crainte de fermeture de classe.

Il faut aussi du positif pour 2023, car le cadre économique d'inflation constante est relativement anxiogène pour tous et à tous les niveaux ; le projet de la réforme des retraites suscite également des inquiétudes bien compréhensibles.

Alors pour inverser la tendance cet été, nous allons relancer les marchés nocturnes qui se dérouleront désormais les jeudis soirs avec un coup d'envoi le 13 juillet, à l'occasion duquel sera tiré un feu d'artifice. Vous trouverez la programmation détaillée dans la prochaine gazette.

Il y aura également "la Givrée" le 13 mai (voir page 4), cette belle course d'obstacles avec plusieurs parcours, mais également la possibilité de visiter la commune. Nous tenons à cette occasion à remercier encore et toujours les différentes associations qui œuvrent chaque jour pour vous proposer des animations diverses et variées.

Très prochainement, pour compléter la gazette, de la page Facebook et de l'application Citymag, arrivera un site internet où vous pourrez retrouver toutes les informations utiles et nécessaires à la vie de la commune.

Alors pour 2023, nous allons continuer à travailler sur la transition énergétique, sur l'accompagnement des personnes qui sont dans le besoin, mais nous avons besoin de vous tous, pour nous accompagner, nous donner des idées, faire en sorte que l'on puisse aller plus loin dans ce que nous souhaitons. Et vous pouvez contribuer que ce soit dans le domaine associatif, au sein des comités consultatifs, ou en nous signalant des problèmes de voirie ou autre via l'application Citymag.

Chaque petit geste compte et nous aide à avancer avec vous.

Des surprises seront aussi là cette année, mais patience !
Nous vous en dirons plus très prochainement....

Lionel GACHARD
&
L'équipe Municipale

Un nouveau groupe scolaire pour 2025

Suite à la délibération des membres du jury le 22 février dernier, l'architecte qui se chargera de la construction a été nommé. Son projet répond aux critères de budget et de délais. L'école maternelle sera normalement livrée en décembre 2024. Les extensions de l'élémentaire et de la cantine sont prévues en octobre 2025.



La mairie a obtenu 500 000 € de subvention du Département et d'autres demandes de subventions ont été faites afin d'atteindre 50% du montant total.

Les objectifs principaux de cette restructuration étant de créer un nouveau bâtiment pour les élèves de maternelle, agrandir le réfectoire pour l'intégration d'un self, la construction d'une nouvelle garderie, la création d'une cour de récréation végétalisée, la construction de nouveaux sanitaires, l'isolation de l'ancienne construction sera refaite et des casquettes d'ombrage seront posées et d'apporter une meilleure solution pour les parkings aux abords de l'école.



Un grand projet, ambitieux mais nécessaire, qui vous sera présenté dans le détail lors de notre réunion publique :
le 19 mai 2023 à 18h à la salle des fêtes

INSCRIPTION ÉCOLE RENTRÉE 2023/2024

L'école de Saint-Ciers d'Abzac ne fermera pas de classe cette année mais nous avons tout de même besoin de vous pour préparer au mieux la prochaine année scolaire.

Nous vous demandons de venir inscrire vos enfants qui feront leur rentrée en septembre 2023, que vous soyez nouveaux arrivants sur la commune ou parents d'un enfant qui aura 3 ans avant le 31 décembre 2023 (soit les enfants nés en 2020).

La tarification sociale de la cantine à un euro restera en place y compris pour les élèves hors commune, qui seront bien évidemment toujours les bienvenus.

Pour les élèves déjà inscrits, il n'y a aucune démarche à effectuer, vos enfants restent inscrits à Saint-Ciers d'Abzac.

Merci de vous rapprocher de la mairie dans la mesure du possible pour réaliser l'inscription de votre enfant, si cela n'a pas déjà été fait.

La Givrée 2023

Après le succès de l'édition de 2022, « La Givrée » est de retour !!

" La Givrée " est une course d'obstacles accessible à tous, dès lors que tu as fêté ton 16ème anniversaire. Elle a été initialement réfléchi par le conseil d'administration de l'association SCA BOXE Anglaise de Saint Ciers d'Abzac. Pour s'amuser, se challenger, partager un moment de rire et de dépassement de soi, les raisons sont nombreuses de participer à cette course ! Avec des nouveautés pour cette année. Alors n'oubliez pas de noter la date **samedi 13 mai 2023**.

Deux parcours

Le premier est réservé aux personnes ayant une très bonne condition physique et voulant défier d'autres athlètes du même niveau. Il s'agit de la **Vague ÉLITE**. Ce parcours est de 8 km et les sportifs seront confrontés à un peu plus de 30 obstacles.

Le deuxième parcours est plus familial et toujours fort sympathique. À travers les vignes et les prairies, sur 6,5 km, les coureurs pourront tester presque 30 obstacles. Il s'agit des **Vagues OPEN**.

Au programme toujours plus d'émotions fortes, tunnels, murs, filets à grimper, obstacles aquatiques et encore plein d'autres à découvrir pour s'amuser et se surpasser !

Visite de la commune

Comme l'année précédente, une grande partie de la course se déroule sur les terres du vignoble LAFOI. Il est composé de 30 hectares, dont 24 de vignes en exploitation Bio, mais également de la prairie, des ruisseaux, un étang et des bois pour ramper, grimper, sauter et courir. Vous aurez aussi la chance cette année de parcourir le bourg de la commune avec deux obstacles proposés par la commune de Saint-Ciers d'Abzac.

De nouveaux obstacles

Afin de continuer à découvrir des sensations, des nouvelles épreuves ont été imaginées. Il faudra par exemple prendre son courage à deux mains pour s'élancer sur un pont de singes et en descendre par une asperge ou finir l'épreuve par un dernier obstacle aquatique qui ne pourra être vaincu que collectivement. Mais chut ! Ne dévoilons pas tout et gardons un peu de suspens pour les concurrents ...

Suivez ce lien pour vous inscrire : <https://www.lagivree33.fr/inscription>

Village d'arrivée

Cet événement se veut avant tout familial, aussi une place importante sera réservée aux enfants qui ne pourront participer à la course (minimum 16 ans) avec différentes animations : concours de peinture, jeux en bois, mini parcours sportif... Mais d'autres animations pour les plus grands seront également au programme.

Bénévoles

Cette aventure complètement givrée a besoin de bénévoles pour se dérouler dans les meilleures conditions ! Alors n'hésitez plus, venez intégrer le STAFF de la course dans une ambiance de folie et avec votre pack spécial bénévole, vous serez au cœur du réacteur !

Voici un aperçu des différentes missions possibles !

Accueil des participants / Distribution des dossards;
Orientation & signaleurs, jalonneurs parcours ;
Restauration et bar ;
Animation sur le village de la course.

Pour plus de détails et pour s'inscrire en tant que bénévoles : <https://www.lagivree33.fr/devenir-benevoles/>

ST CIERS D'ABZAC 2^{ÈME} ÉDITION
SAMEDI 13 MAI 2023

LA GIVRÉE

TARIF
A PARTIR DE
25€

J'Y VAIS !

WWW.LAGIVREE33.FR

ORGANISÉ PAR LE CLUB DE BOXE DE SAINT CIERS D'ABZAC



Nouvelles consignes de tri

À PARTIR DU 1ER JANVIER 2023

VOUS POURREZ TRIER TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS DANS VOTRE BAC À COUVERCLE JAUNE

EMBALLAGES ET PAPIERS



Papiers



Emballages en carton et briques alimentaires



Emballages en métal



Bouteilles et flacons

+ À partir du 1^{er} janvier 2023
tous les emballages en plastique et les petits emballages en métal



Bien les vider,
inutile de les laver
et les déposer séparés
les uns des autres
sans sac

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

Élimination des déchets verts



NE BRÛLONS PLUS NOS DÉCHETS VERTS à L'AIR LIBRE !

QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.

L'entretien du jardin génère environ 160 kg de déchets verts par personne et par an. 9% des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source: ADEME)

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Tout producteur de déchets verts est concerné :
particuliers, entreprises,
exploitants agricoles et forestiers,
collectivités territoriales...

QUELLES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION ?

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions.

Ces dérogations sont suspendues en cas d'épisode de pollution et refusées à tout particulier vivant sur les zones couvertes par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

GAGNEZ VOTRE KIT « 0 déchet »

Dans le cadre de la convention « zéro déchet » passée avec la commune de Saint Ciers d'Abzac, le SMICVAL a attribué 30 kits composés de : 1 sac à pain en tissu, 2 serviettes à mains lavables, 2 lingettes démaquillantes réutilisables, 1 shampoing solide et 1 paille inox.

Obtenir l'un de ces kits, c'est la possibilité de tester divers produits réutilisables afin de limiter la production de déchets qui à terme polluent notre environnement.

Pour distribuer ces kits, le comité « Environnement Energie Mobilité » a imaginé faire un tirage au sort parmi les personnes qui répondront au questionnaire ci-dessous. La participation est limitée à 1 réponse par foyer et réservée aux habitants de la commune.
Les réponses sont à retourner à la mairie au plus tard le 30 avril 2023.

QUESTIONNAIRE A COMPLETER et à retourner à la mairie avant le 30/04/2023

NOM prénom :

Adresse postale : n°..... rue

33910 SAINT CIERS D'ABZAC

Téléphone : mail :@.....

(les informations d'identification seront détruites après exploitation du questionnaire)

QUESTIONS n° 1 Connaissez vous la démarche « 0 déchet » du SMICVAL ?

OUI

NON

QUESTION n° 2 Avez-vous déjà installé un composteur ?

OUI

NON

merci de votre participation

TOUS CONCERNÉS PAR L'ÉVOLUTION DE NOTRE TERRITOIRE

Participez aux réunions publiques

 **Mardi 11 avril - 18h30**

 Maison des associations
47 boulevard de Quinault
33500 Libourne

 **Mercredi 12 avril - 18h**

 Mairie
44 avenue de Libourne
33870 Vayres

 **Jeudi 20 avril - 18h**

 Salle polyvalente
38 le Bourg
33230 Maransin

 **Lundi 24 avril - 18h**

 Salle des fêtes
Le Bourg
33420 Daignac

 **Mardi 25 avril - 18h**

 Salle des fêtes
Place Guillaume Chastenet
33230 Saint Médard de Guizières

 **Mercredi 26 avril - 18h**

 Salle des fêtes
Lieu-dit Monfourat
33230 Les Églisottes et Chalaures



Plus d'infos sur laciali.fr

Saint Ciers Historique

Le comité Culture et patrimoine de la commune vous propose de découvrir ou redécouvrir l'histoire de notre commune, de son patrimoine, à travers des anecdotes, des informations puisées dans les archives communales et départementales, des anciennes cartes postales, des photos, etc...

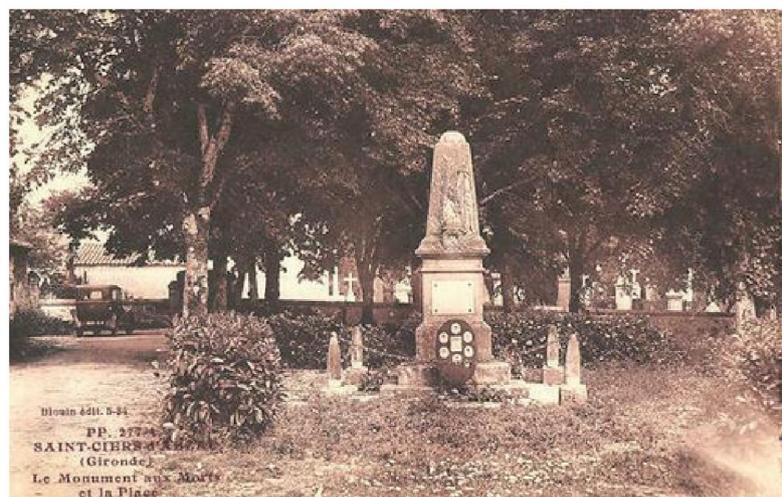
LE MONUMENT AUX MORTS

En France, 35000 monuments aux morts, lieux de mémoire, sont édifiés au sortir de la 1ère guerre mondiale (1914 -1918) pour rendre hommage aux morts pour la patrie.

L'État réglemente alors les constructions et accorde des subventions aux communes, ce qui explique que la plupart des monuments sont construits sur un même modèle, surtout dans les villages qui n'avaient pas les moyens financiers de donner libre cours à leur imagination architecturale, ou d'assurer l'élévation d'un monument grandiose.

Le monument aux morts de St Ciers d'Abzac est un de ceux-ci :

Érigé au début des années 1920, devant l'église et le cimetière, son espace est délimité par un enclos matérialisé par une haie de lauriers palmés et par des chaînes supportées par des obus. Cela donne un aspect guerrier au monument et rappelle aussi l'utilisation intensive de l'artillerie qui fut la première cause de mortalité chez les soldats. Cet espace clos est un périmètre sacré qui évoque le champ d'honneur.



Le monument proprement dit prend la forme d'une stèle ou d'une colonne d'inspiration obélisque. Sur le socle central, une plaque gravée d'une inscription à caractère civique "Aux enfants de St-Ciers-d'Abzac morts pour la France 1914-1918" est fixée. Mais l'espace étant trop restreint pour accueillir la liste des 17 morts de la Grande guerre, il faut donc faire le tour du monument pour voir les 3 plaques gravées avec les noms des disparus (la plaque scellée côté nord mentionne 5 noms, celle côté Est 6 noms comme celle fixée côté Sud). Sur la face centrale du monument, a été fixée sous celle de l'inscription civique, une autre plaque rappelant les 4 morts du conflit de 1939-1945. Une plaque commémorative placée au pied du monument a été rajoutée pour honorer l'un d'entre eux mort en déportation.

Sur la partie supérieure centrale de la stèle, sont sculptés différents ornements symbolisant la patrie, la guerre et la paix :

- Le drapeau français
- Une couronne de feuilles de laurier, symbole des vertus militaires avec, dans son centre, un morceau de branche d'olivier, représentative de la paix
- Un casque du poilu et un sabre d'officier d'infanterie qui sont des emblèmes guerriers
- Une feuille de palme
- La croix de guerre 1914-1918

Chaque année, le 08 mai et le 11 novembre, la France commémore le jour anniversaire de l'Armistice de la première guerre mondiale (signée le 11 novembre 1918) et de l'armistice de la deuxième guerre mondiale (signée le 08 mai 1945).

Le monument aux morts sert également à commémorer ceux qui sont décédés pendant la guerre d'Algérie.

Cette cérémonie, moins médiatisée, a lieu le 05 décembre.

Chaque année, dans toute la France et notamment à St-Ciers-d'Abzac, tous les habitants sont conviés à ces cérémonies pour rendre hommage à tous ceux qui sont morts pour la France.

Si, vous aussi, vous avez des anciens documents relatifs à la commune, des anecdotes, des vieilles photos, des petits objets que nous pourrions exposer en vitrine à la mairie, n'hésitez à nous contacter afin de les faire partager à tous en laissant vos coordonnées en mairie ou par mail (culture-patrimoine@saintciersdabzac.fr) pour que le comité vous recontacte.

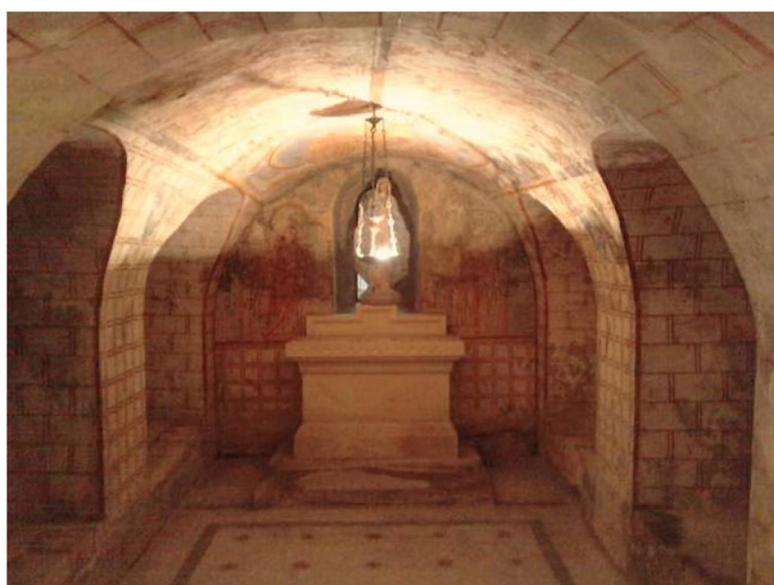
PATRIMOINE HISTORIQUE EN PÉRIL : l'église de Saint-Ciers d'Abzac



L'église de Saint Ciers d'Abzac se dégradant d'année en année, il devient urgent de faire des travaux coûteux pour sauver ce patrimoine historique, témoin du passé. Des recherches et démarches ont été entreprises depuis quelques temps déjà par des membres du comité Culture et Patrimoine pour trouver des solutions de financement à la restauration de cet édifice. Un appel aux dons sera prochainement lancé aussi (via l'aide d'une fondation- dossier en cours).

Dans ce cadre, une page Facebook et un compte Instagram ont été créés pour aider à diffuser un maximum cet appel au secours et aux dons à venir (suivrons des flyers et des articles dans les journaux).

Nous comptons sur l'aide de tous pour participer et diffuser un maximum l'information surtout lorsque la campagne de dons débutera pour sauver l'église de notre commune, patrimoine communal majeur.



facebook

<https://www.facebook.com/comiteculturepatrimoine>

Instagram



@COMITECULTUREETPATRIMOINE33

NUMÉROS UTILES:

- Mairie: 05 33 03 09 82
- Ecole: 05 33 03 09 91
- La Poste: 05 33 03 09 85

- Bibliothèque : 05 33 03 09 86
- Conseiller Numérique: 05 33 03 09 84

- SAMU: 15
- Pompiers: 18
- Gendarmerie: 17

Conseiller Numérique : Bilan positif et nouveaux publics

Cela fait bientôt deux ans que j'ai intégré l'équipe municipale et que j'ai commencé à apporter mon aide aux habitants de la commune, et à ceux des communes voisines, de Saint-Martin du Bois jusqu'à Saint-Denis de Pile, et bien d'autres. J'ai eu l'occasion de rencontrer tous les types de profils, de tous les âges et de tous les niveaux, du président d'association souhaitant savoir faire des affiches et des flyers, au jeune garçon souhaitant s'initier aux logiciels de graphisme, en passant par la mère de famille inscrivant ses enfants aux transports scolaires. Des rendez-vous ponctuels aux suivis au long cours, je cherche systématiquement à ce que vous puissiez comprendre et refaire par vous-même les démarches, en étant graduellement de plus en plus à l'aise avec ces outils qui sont souvent, j'en suis parfaitement conscient, sources d'inquiétudes.



Nouveaux rendez-vous, nouveaux publics

Les ateliers pour enfants du Mercredi à la Bibliothèque

En partenariat avec la Bibliothèque, je propose aux enfants à partir de huit ans des initiations ludiques à l'outil informatique et à différents types de logiciels : Graphisme, programmation, création de bandes dessinées numériques, initiation à la création de jeux vidéos... Ce sont des ateliers ouverts, pouvant être poursuivis par les enfants chez eux, car entièrement à base de logiciels libres, disponibles gratuitement.

Horaires : Tous les mercredis de 16h à 18h

(réservation souhaitable, le nombre de postes informatiques étant limité)

L'accompagnement des chasseurs

Pour se conformer aux nouvelles réglementations en matière de possession d'armes de chasse, qui doivent désormais faire l'objet d'un enregistrement au sein du SIA (Système d'Information sur les Armes) j'accompagne les chasseurs qui le souhaitent dans ces démarches. Je précise que ces prestations, comme toutes celles que je propose, sont entièrement **GRATUITES** et ouvertes à **TOUS PUBLICS**, sans conditions de ressources ; vous pouvez également vous faire accompagner dans ces démarches par votre armurier mais celui-ci vous facturera l'opération.



Les Cafés Rencontres

Encore en partenariat avec la Bibliothèque, nous proposons le **Vendredi de 15h30 à 18h** un temps d'accueil et d'échanges intergénérationnel où se retrouvent des amateurs de différentes activités : jeux de plateau ou de cartes, couture, dessin, randonnée, généalogie, patrimoine... Je suis présent lors de ces rencontres pour participer à l'accueil, prodiguer des conseils (de plus en plus de ces activités ont un aspect numérique : règle des jeux sur internet, applications de comptage de points, etc...) et répondre à vos questions. C'est l'occasion de me rencontrer en dehors du cadre formel des rendez-vous à mon bureau.

Je vous rappelle le principe des accompagnements habituels : je vous accueille **du Lundi au vendredi, entre 9h et midi puis de 14h à 18h**. Il est fortement conseillé de prendre rendez-vous : je reçois à mon bureau (porte-fenêtre à gauche de celle de la mairie), je fais des permanences à la bibliothèque (voir ci-dessus) et je me déplace aux domicile des Saint-Cyriens qui le souhaitent (et qui ne disposent que d'un ordinateur fixe, par exemple)

J'accueille avec grand plaisir les habitants des communes autour de Saint-Ciers d'Abzac.

Coordonnées de contact



05.33.03.09.84 (bureau)

05.33.03.09.86 (Bibliothèque, pour les ateliers et cafés rencontre)

05.33.03.09.82 (Accueil de la mairie, pour les rendez-vous individuels)



julien.noel@conseiller-numerique.fr

Inscription scolaire:

Si votre enfant doit rentrer à l'école en septembre 2023 pour la 1ère fois, merci de retirer dès à présent le dossier d'inscription en mairie.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 NOVEMBRE 2022

PRÉSENTS : L.GACHARD, Y-M.LAFFERRIERE, J.DUEZ, M.SONET, I.HASSAN, C.ABOUDARAM, A.NÈGRE, F.DIOSO, S.NEUVILLERS.

ABSENTS EXCUSÉS : I.MARIOU (Pouvoir à C.ABOUDARAM) G.RAYMOND (Pouvoir à I.HASSAN), J-L. MICHEL, K.AUDINET.

SECRÉTAIRE : I HASSAN

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRÉCÉDENT CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2022

Remarque : mettre excusés les 2 personnes absentes. Approuvé à l'unanimité.

2- INFORMATION SUR LA DÉMISSION DE DEUX ÉLUS

Deux élus ont décidé de démissionner de leurs fonctions de conseiller municipal, à savoir V.CAYRE ainsi que C.ROBERT. Leur démission est transmise en préfecture et seront convoqués dès le prochain conseil municipal les deux suivants de la liste déposée en préfecture. Information : un conseiller peut ne pas assister au conseil sans pour autant démissionner et que les comités sont ouverts à tous (y compris liste de l'opposition).

3- VALIDATION D'UN DEVIS DE TRAVAUX DE MAÇONNERIE SUR COMMERCE BAR-ÉPICERIE

En complément du devis validé lors du précédent conseil municipal pour le remplacement des volets, il est demandé aux élus de valider ce devis de maçonnerie qui permettra la pose des nouveaux volets. Approuvé à l'unanimité.

4- DEMANDE DE VALIDATION DU DEVIS MODIFIÉ POUR L'ACHAT DU CAMION DES SERVICES TECHNIQUES

Lors d'un précédent conseil municipal avait été validé l'achat d'un nouveau camion pour les services techniques. Malheureusement lors du passage de la commande le prix pour lequel nous avons pris une décision n'était plus applicable. Nous avons donc dû refaire des devis chez plusieurs concessions.

Il est donc demandé au conseil municipal de valider la proposition la plus intéressante rapidement car les prix évoluent tous les 15 jours ; il faut décider si nous maintenons cet achat au comptant ou via une location avec option d'achat. Adopté pour achat comptant.

5- VALIDATION D'UN DEVIS DE BORNAGE POUR TERRAIN EMPLACEMENT DECI

Afin de pouvoir lancer les travaux en 2023 pour la DECI rue Jean Musset, il est nécessaire de réaliser le bornage du terrain pour délimiter notre parcelle de terrain. Il est donc demandé au conseil municipal de valider le devis pour 2 bornes. Approuvé à l'unanimité.

6- MODIFICATION D'UNE DÉLIBÉRATION POUR L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'HEURE D'UN AGENT ADMINISTRATIF

Lors du précédent conseil municipal, il a été validé l'augmentation du nombre d'heures de l'agent administratif s'occupant de l'agence postale afin de lui ajouter des heures sur la partie administrative de la mairie faisant passer son contrat de 26h à 35h. L'augmentation du nombre d'heures étant supérieur à 10%, le CDG pour passage en commission nous demande de prendre une délibération pour la suppression du poste d'agent au grade "Adjoint Administratif à 26h" et la création du poste d'agent au grade "Adjoint Administratif à 35h". Approuvé à l'unanimité.

7- VALIDATION DU CADEAU DE FIN D'ANNÉE À DESTINATION DES PERSONNES ÂGÉES

Comme chaque année, le comité santé, social et accompagnement des personnes âgées propose la distribution d'un cadeau de fin d'année à destination des anciens de la commune. Le comité souhaite obtenir l'accord du conseil municipal pour cette dépense qui était budgétée. Choix du cadeau (en fonction des retours de l'an passé) : un panier ou sac confectionné probablement par le comité avec différents produits : miel, terrine, pain d'épice, papillotes.

Dates de distribution : 16-17-18 décembre 2022.

8-ATTRIBUTION D'UN MANDAT SPÉCIAL POUR LE DÉPLACEMENT DU MAIRE AU SALON DES MAIRES

Comme tous les ans se tiendra le salon des Maires à Paris, Portes de Versailles durant 3 jours. A cet effet et comme le précise le projet de délibération, il est demandé au conseil municipal d'attribuer un mandat spécial au Maire dans le cadre de son déplacement. Approuvé à l'unanimité.

Suggestions : les années suivantes, des élus accompagnent pour pouvoir participer à un maximum de réunions... car salon très dense ; faire des formations pour les élus sur des thématiques à déterminer (gestion de dossiers dans les comités, communication etc...)

Rappel de l'absence de mise en place du Comité de pilotage. Les vices présidents de comité devront s'adapter pour les sujets à déposer dans les temps.

9-VALIDATION D'UNE PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT ET DE SÉCURISATION DE VOIRIE SUR LE SECTEUR CHEVALERET ET L'HOSPITALIÈRE/RUE DU GALLOCHER

Le comité ATS a été sollicité afin de sécuriser deux secteurs où se trouve des arrêts de bus scolaire sur la rue de l'Hospitalière à l'intersection de l'allée Chevaleret et à l'intersection de la rue de Gallocher. Il est donc proposé dans un premier temps afin de ralentir la vitesse la mise en place de "Cédez le passage" sur la rue de l'Hospitalière et du Gallocher au niveau de ces intersections. Suggestion : mettre un stop rue de l'hospitalière et un "Cédez le passage" Rue du Gallocher. Approuvé à l'unanimité pour les 2 rues. Information par courrier aux habitants concernés à faire. Sur les secteurs très urbanisés, suggestion de faire des portions avec des limitations de vitesse ; dossier à reprendre avec code de la voirie.

10- DÉLIBÉRATION POUR LA MISE EN PLACE DE LA M557

Projet de convention que le Trésor Public a transmis et sur lequel nous devons délibérer pour la mise en place de la M557 à partir du mois de janvier (obligatoire en janvier 2024). Demande pour autoriser le maire à signer cette convention. Une abstention, 10 pour.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Le comité ATS informe que deux panneaux indiquant la salle des fêtes seront installés au niveau du croisement de la rue Montaigne et François Mauriac.
- Travaux au niveau éclairage public : dans les remplacements des candélabres, 17 candélabres pas encore en LED
- Éclairage public payé par les communes au forfait pour le moment donc questionnement sur les illuminations pour les fêtes, cela ne changera rien aux factures et en période de festivités, les décorations apportent de la joie aux enfants, personnes âgées etc. (durée de 1 mois)
- Début de l'installation des décorations de Noël le 28 novembre.
- Le coût de l'énergie va par contre aller en augmentant, le fait de passer en led a permis de diviser par 4 la consommation ; l'extinction la nuit par 2. Chauffage au gaz dans la partie moderne de l'école (sera remplacé dans le projet de rénovation sûrement par une chaufferie bois)
- Subvention pour la givrée avec accord de principe validée lors du dernier conseil sur le budget 2023.
- Projet école : phase concours architectes terminée samedi ; 19 bureaux ont déposé leur candidature.
- La commission d'appel d'offres de la commune se tiendra le 16 Novembre à 14h30 pour choisir 3 bureaux qui vont présenter un projet en début d'année.
- Organisation de la signature de la convention d'aménagement de l'école avec le département le mercredi 30 Novembre à 10h30, conseillers bienvenus.
- Cérémonie du 11 Novembre à 9h

SÉANCE DU CONSEIL CLÔTURÉE À 20H37

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2022

PRÉSENTS : L.GACHARD, Y-M.LAFFERRIERE, J.DUEZ, M.SONET, I.HASSAN, F.DIOSO, I.MARIOU, G.RAYMOND, L.FERNANDEZ.

ABSENTS EXCUSÉS : K.AUDINET (Pouvoir à L.GACHARD), C.ABOUDARAM (Pouvoir à I.HASSAN), J-L.MICHEL (Pouvoir à I.MARIOU), S.NEUVILLERS (Pouvoir à J.DUEZ), A.NÈGRE (Pouvoir à M.SONET), H.TROUSSE.

SECRÉTAIRE : I HASSAN

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRÉCÉDENT CONSEIL MUNICIPAL DU 09 NOVEMBRE 2022

Approuvé à l'unanimité.

2- DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA MISE EN PLACE DE LA M57 AU 1ER JANVIER 2023

Comme le rappelle le Maire, la commune passera à la M57 et au compte financier unique à compter de 2023. Pour en valider la procédure, le comptable du trésor public demande au conseil municipal de bien vouloir valider la délibération qui vous a été transmise. Approuvé à l'unanimité.

3- DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE SUR LE BUDGET 2022

Afin de pouvoir clôturer les mandats de l'année 2022 en respectant la ventilation comptable de la M14, nous devons procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre à la demande du trésor public. Approuvé à l'unanimité.

4- VALIDATION D'UN DEVIS POUR LE REMPLACEMENT DE LA PORTE À LA MAM

La porte d'entrée de la MAM dont la commune est propriétaire des locaux est défectueuse. Suite au passage de plusieurs entreprises, il est nécessaire de procéder à son remplacement. Deux devis : l'un pour une porte en pvc et l'autre en alu. Le comité ATS demande la validation du devis de la porte en pvc afin de pouvoir engager les travaux. Approuvé à l'unanimité.

5- VALIDATION D'UN DEVIS POUR INSTALLATION DE LUMINAIRES SUR LA PLACE DES COMMERCES

Le comité économie et production locale avait prévu au budget annexe 2022 un investissement afin d'installer des luminaires au niveau du parking des commerces. Cette installation vise à sécuriser le parking et notamment les piétons sur cette zone où il fait très noir, permettre une meilleure lisibilité aux commerçants et food-trucks utilisant ce parking. Cette installation bénéficie d'une subvention de l'ordre de 80% du montant HT. Approuvé à l'unanimité.

6- VALIDATION D'UN DEVIS DE REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE DE LA SALLE DES FÊTES

Dans un souci permanent de continuer à réduire nos consommations énergétiques et bénéficiant d'une possibilité de subvention par le Syndicat électrique de Saint Philippe d'Aiguille pour un investissement lancé cette année, il est proposé de remplacer l'ensemble des luminaires à l'intérieur de la salle des fêtes pour un passage en LED. Approuvé à l'unanimité.

7- PROPOSITION DE MISE À DISPOSITION D'UNE SALLE VIA UNE CONVENTION À DES ASSOCIATIONS

Demande d'utilisation d'un local municipal dans le but de créer un atelier participatif, multigénérationnel de couture en liaison avec une association qui aide les femmes venant d'être opérées du cancer du sein. Pour utiliser le local, il fallait une association gestionnaire : proposition par l'association des amis de St Cyr de gérer et ainsi avoir d'avantage d'adhérents, développer l'association etc... Proposition : faire également un atelier peinture avec Michel Sonet. Suggestion du local de la poste pour entreposer matériel et fournitures avec atelier une fois par semaine et en vacances scolaires recevoir les enfants (adhésion gratuite) Salle et entrée libérées lors des journées du patrimoine pour les animations du comité culture et patrimoine. Convention à créer dans ce cadre ; considérer le plan énergétique (gaz à réenclencher...) Info fuite d'eau au niveau du bâtiment de la poste mais couvreur surchargé, à voir avec d'autres couvreurs... Approuvé à l'unanimité.

8-VERSEMENT D'UNE PRIME AUX AGENTS POUR LA FIN D'ANNÉE

Comme l'année dernière il est proposé de maintenir une prime aux agents sur les mêmes critères que l'an passé. Cette prime sera calculée au prorata du temps de travail du contrat et au prorata du nombre de jours de présence sur l'année. Proposition pour baisser la prime et faire un bon d'achat pour les commerçants locaux non retenue par la majorité. On reste sur la prime uniquement. Deux abstentions, 12 pour.

9-DÉLIBÉRATION POUR SIGNATURE D'UN AVENANT AVEC LE PETR POUR L'INSTRUCTION URBANISME

Le PETR qui s'occupe de l'instruction des dossiers d'urbanisme sur notre commune fait évoluer sa tarification au 1er janvier 2023 afin de compenser une partie des charges supplémentaires que le service doit supporter notamment avec la mise en place de la dématérialisation. Cette augmentation correspond à 10 euros par équivalent PC soit une hausse d'environ 800 euros par an pour notre commune. Approuvé à l'unanimité.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- En début de séance, Laëtitia Fernandez intègre le conseil ce jour suite aux démissions et Hervé Trousse au prochain conseil (indisponible ce soir)
- Rue de l'hospitalière fermée par sécurité suite à effondrement sous voirie et danger avec trou de 1,50m : les travaux avec une entreprise employée en urgence ont commencé en début de semaine, la route devrait rouvrir mardi prochain. Cause exacte non déterminée.
- Besoin d'une personne pour la gestion de la location de chaises, tables etc. (en remplacement de Charlotte)
- De plus en plus de déchets publics, le Smicval va envoyer la procédure avec prêt de caméras et conseille que le conseil municipal donne son aval pour avoir 2 caméras + déclaration en préfecture à faire ensuite.
- Devis pour les panneaux rue de l'hospitalière.
- Demande pour mettre en place un logiciel de congés pour le personnel de la mairie (Liber tempo=gratuit avec Gironde Numérique)
- Difficulté pour laisser le 1er mercredi en conseil municipal surtout en début d'année. Proposition pour le 9 Janvier.

FIN DE SÉANCE À 20H15

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JANVIER 2023

PRÉSENTS : L.GACHARD, Y-M.LAFFERRIERE, J.DUEZ, M.SONET, I.HASSAN, F.DIOSO, I.MARIOU, L.FERNANDEZ, C.ABOUDARAM, A.NÈGRE, H.TROUSSE.

ABSENTS EXCUSÉS : G.RAYMOND (Pouvoir à I.HASSAN), K.AUDINET (Pouvoir à L.GACHARD), J-L.MICHEL (Pouvoir à I.MARIOU), S.NEUVILLERS (Pouvoir à F.DIOSO)

SECRÉTAIRE : I HASSAN

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRÉCÉDENT CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2022

Approuvé à l'unanimité.

2- VALIDATION D'UN DEVIS POUR REMPLACEMENT ÉCLAIRAGE DU SQUARE RUE DE L'ENFANCE

À la suite de dégradations par des jeunes, afin de sécuriser la zone, il est proposé par le comité EEM de remplacer les anciens points lumineux cassés par des luminaires en ras du sol. Il est demandé au conseil municipal de valider ce devis. Approuvé à l'unanimité.

3 - VALIDATION D'UN DEVIS D'ÉTUDE AMO POUR MISE EN ACCESSIBILITÉ PMR

Comme précédemment indiqué, la commune accuse un retard conséquent pour la mise en accessibilité de ses bâtiments publics. Afin de se mettre en conformité avec la loi et d'élaborer un plan d'investissement dans les meilleurs délais pour justifier des actions menées auprès des services de l'état, le comité ATS demande de valider ce devis permettant un accompagnement pour la réalisation des différents dossiers. Approuvé à l'unanimité.

4- DÉLIBÉRATION POUR SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE POURSUITE DU DISPOSITIF CONSEILLER NUMÉRIQUE

Depuis maintenant 1 an et demi, la commune dispose d'un conseiller numérique qui accompagne au quotidien gratuitement les habitants de la commune et des communes limitrophes dans l'utilisation des outils numériques, l'accomplissement de démarches administratives dématérialisées au travers de rendez-vous individuels ou d'ateliers. Ce dispositif nous démontre aujourd'hui sa grande utilité allant au-delà de l'accompagnement sur le numérique en répondant aussi aux besoins de lien social auprès d'un public parfois isolé.

Jusqu'à présent l'état prenait en charge 100% d'un SMIC pour le poste pour une durée de deux ans. A l'issue des deux ans, il est proposé aux collectivités ayant mis en place le dispositif de poursuivre via une convention triennale. Cela signifie qu'il nous est possible de pérenniser ce poste essentiel encore 3 ans avec une prise en charge de 70% des coûts la première année et 50% les deux années suivantes.

Il est donc demandé au conseil municipal d'autoriser le maire à signer cette convention afin de poursuivre le dispositif encore 3 années. Beaucoup d'habitants de tout âge ont manifesté leur intérêt. Le conseiller numérique a fait de multiples formations et a eu habilitation "Aidants Connect" délivrée par l'état lui permettant exceptionnellement de faire certaines démarches en ligne pour le compte des personnes (encadré par la signature d'un mandat avec la mairie, protégeant les deux parties au niveau juridique, résiliable à tout moment)

Le conseiller numérique serait donc présent jusqu'en juin 2026 si validation. Approuvé à l'unanimité.

5- DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE MAIRE À ACTER UNE RÉTROCESSION RUE DU GALLOCHER

Dans l'objectif de poursuivre la mise en conformité de la défense incendie et de régler par la même occasion des problématiques sur le ramassage scolaire, il est proposé d'accepter la rétrocession de l'impasse du lotissement DUMAS se trouvant rue de Gallocher.

Ainsi la commune récupèrera la gestion de la défense incendie qui pourra être utilisable sur l'ensemble du quartier et pourra également mettre en place un abribus avec la Cali pour un ramassage scolaire sécurisé. Problème : difficulté du passage du bus à cause de l'étroitesse de la rue du Gallocher, un renforcement doit être prévu. Quatorze voix pour et une sous condition : aucun bitume ne sera mis sur cette voirie.

6- DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE MAIRE À SIGNER UNE CONVENTION POUR MISE À DISPOSITION DE L'ANCIEN BÂTIMENT DE L'AGENCE POSTALE

Comme présenté lors du précédent conseil municipal, il est proposé de mettre à disposition l'ancien local de l'agence postale communale à une association afin d'y réaliser des activités de loisirs créatifs. La faisabilité a été validée par une visite des locaux avec le vice-président du comité ATS. Vérification de la chaudière à faire et fonctionnement du gaz à contrôler ; l'eau arrive pour le marché à proximité, voir si la vanne est fermée ? Mobilier à revoir (rapatrier tables de l'ancienne garderie) et à remettre en l'état pour les journées du patrimoine. Il est demandé de préciser sur la convention son renouvellement annuel.

Il est donc demandé au conseil municipal de valider la présente convention. Questionnement sur l'accessibilité PMR : Demande d'un avis DECRA pour être dans la conformité avant validation.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Accueil d'un nouveau conseiller: Hervé Trousse. Laetitia Fernandez avait déjà intégré le précédent conseil.
- Remerciements d'un habitant pour les travaux rue de l'hospitalière suite à effondrement.
- Routes rénovées : mise en demeure à l'entreprise de finir les travaux tels que prévus au contrat car cela devient dangereux. Echos de redressement judiciaire de l'entreprise.
- Expositions de peintures dans le hall de la mairie ; tableaux renouvelés régulièrement (gestion par Michel Sonet)
- Retrait de l'éclairage de Noël vendredi prochain et les autres décorations le 18 janvier.
- Dernière vérification du livret de la municipalité (1000 éditions prévues et sûrement distribuées dans les boîtes aux lettres pour la 1ère édition)
- Vœux de la municipalité le 23 janvier à 18H30 (salle des fêtes)
- Vœux de la Cali à Saint-Ciers d'Abzac le 31 janvier à 18h.
- Prochain conseil le 08 février 2023.

CLÔTURE DE SÉANCE À 20H25

REMARQUES DE L'OBSERVATOIRE :

- Routes en travaux dangereuses, pas de panneaux ; ceux-ci ont été volés par 3 fois.
- Contradiction entre les devis pour PMR mairie/école/SDF et l'accès au bâtiment de la poste ou la conformité doit être vérifiée pour l'accès association.
- Conseiller numérique : 600 personnes reçues sur l'année, personne avec de réelles compétences payée au smic ce qui est dommage.

FIN À 20H28.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 FÉVRIER 2023

PRÉSENTS : L.GACHARD, Y-M.LAFFERRIERE, J.DUEZ, M.SONNET, I.HASSAN, F.DIOSO, G.RAYMOND, I.MARIOU, L.FERNANDEZ, C.ABOUDARAM, A.NÈGRE, S.NEUVILLERS.

ABSENTS EXCUSÉS : K.AUDINET (pouvoir à L.GACHARD), J-L. MICHEL (pouvoir à I.MARIOU), H.TROUSSE.

SECRÉTAIRE : I.HASSAN

OBSERVATOIRE DE LA DÉMOCRATIE PRÉSENT : P.DE KANEL

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRÉCÉDENT CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2023

Une précision à apporter sur la cinquième délibération : un seul vote sous conditions (connaître l'existence du compteur, savoir si c'est facturé à la collectivité, avoir les plans des réseaux etc...) ou tous les votes sous condition ? Un seul vote était sous condition à priori, les démarches ont été engagées. Approuvé à l'unanimité.

2- APPROBATION D'UNE MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque propose un service gratuit d'accès à la culture pour l'ensemble des habitants de la commune. Pour limiter d'avoir des usagers ne rendant pas les livres ou les jeux de société, il est proposé d'apporter une modification au règlement intérieur ajoutant une facturation minimum de 15€ correspondant aux frais de gestion des relances et de facturation ainsi que la valeur des articles non restitués à la bibliothèque. L'objectif étant d'ajouter plus de discipline auprès des utilisateurs. Cette mise à jour du règlement concerne l'ensemble des inscrits de la bibliothèque et ceux à venir. Approuvé à l'unanimité.

3- AUTORISATION DE VENTE DE MATÉRIELS COMMUNAUX

Afin de libérer de la place dans l'entrepôt des services techniques, il est demandé au conseil municipal de donner son accord afin de vendre différents matériels n'étant plus utilisés par la commune. Approuvé à l'unanimité.

4- MODIFICATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET ÉLECTIONS DES ADJOINTS SUPPLÉMENTAIRES

En début de mandat, il avait été proposé de ne nommer que 2 adjoints au lieu des 4 possibles. Cependant après presque 3 ans de mandats, il s'avère que certains comités nécessitent un temps de présence important avec des frais qui ne devraient pas être à la charge des élus. Il est donc demandé au conseil municipal de valider le passage de 2 à 4 adjoints. Approuvé à l'unanimité. Est élu 3ème adjoint : Mr DUEZ ; est élu 4ème adjoint : Mme HASSAN.

Suggestion : considérer les vice-présidents de comité comme conseillers délégués : à voir par la suite au cas par cas selon les missions ponctuelles allouées aux vice-présidents de comité. Cela avait été précisé lors des réunions collectives avant les élections. (Il ne pouvait pas y avoir de conseillers délégués auparavant tant qu'il n'y avait pas 4 adjoints)

5- MISE À JOUR DU TABLEAU DES INDEMNITÉS DES ÉLUS

Suite à l'élection des nouveaux adjoints, il est proposé d'adopter la mise à jour du tableau des indemnités des élus. Cette mise à jour sera prise en compte dès le mois de février 2023. Approuvé à l'unanimité.

6- APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT DU 31 JANVIER 2023 DE LA CALI

Dans le cadre de sa compétence intercommunale, la Cali a acté la reprise pour son compte de la piscine de St Seurin sur l'Isle se trouvant actuellement en situation de fermeture et créant notamment un manque dans le nord du Libournais pour les écoles et les collèges ne pouvant se déplacer jusqu'à la Calinésie. Une commission s'est tenue au sein de la CALI afin d'évaluer les charges transférées et déterminer la somme qui restera à la charge de la commune de St Seurin sur l'Isle. La Cali prenant en charge l'ensemble des travaux de mise en conformité nécessaire à la reprise de l'activité prévue en 2024. Il est donc demandé aux élus de chaque commune d'approuver ce rapport. Approuvé à l'unanimité.

7- DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE MAIRE À DÉPOSER LES DOSSIERS DE SUBVENTIONS DETR ET DSIL

Comme chaque année la commune doit déposer les dossiers de subventions auprès de l'État au titre de la DETR et de la DSIL.

Conformément à ce qui avait été décidé précédemment, le conseil municipal doit donner son accord sur les dossiers de subventions au titre de la DETR.

A la vue du programme d'investissement de cette année, il est demandé au conseil municipal d'autoriser le maire à déposer les dossiers DETR et DSIL au titre du projet de restructuration de l'école pour l'année 2023 pour la phase F1 du projet. Approuvé à l'unanimité.

8- DÉLIBÉRATION POUR AUTORISER L'OUVERTURE DES CRÉDITS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT À 25% DES CRÉDITS DE L'ANNÉE 2023

Approuvé à l'unanimité.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

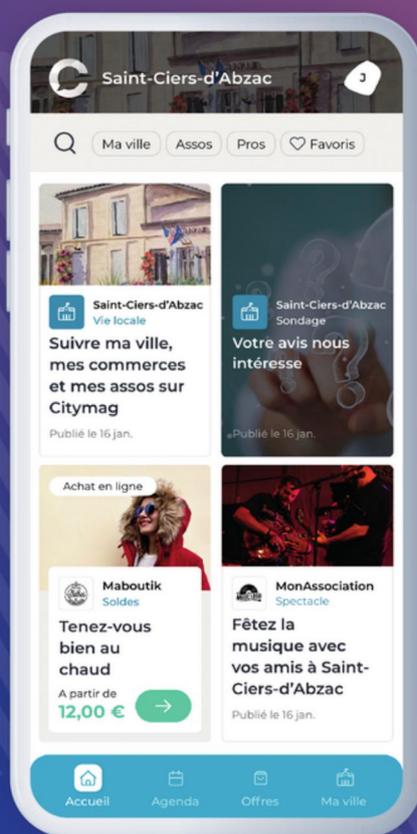
- Devis pour l'allumage du stade pour permettre de ne pas avoir à allumer trop à l'avance ou trop tard.
- Passage de l'Office National des Forêts pour sonder les arbres de la Garenne. Suggestion de refaire des plantations dès l'automne avec un travail du comité biodiversité à poursuivre.
- Pour les moutons sur le terrain à côté du stade, le protocole d'accord est signé.
- Commande administrative pour l'éclairage du square.
- Sensibiliser sur les excès de vitesse sur deux rues (bel air et Jean Musset).
- Le numéro astreinte n'est plus un portable mais un fixe : 05.33.03.09.89 ; ligne mentionnée sur Facebook et l'application Citymag.
- Question sur plan de sauvegarde communal à travailler en cas d'urgence.
- Le conseiller Numérique va participer à la mise en page de la Gazette ; réflexion sur la distribution suite indisponibilité de conseillers pour la distribution du numéro 9 de ladite Gazette.
- Demande de panneau numérique pour annoncer les événements. Problème de financement par l'état donc pas finalisé. Nouvelle demande cette année avec d'autres fournisseurs pour une demande de borne digitale tactile sur le mur de la mairie.
- Date demandée pour le passage au bâtiment de la poste de l'organe de contrôle.
- Demande accès aux infos via le drive du collectif par tous les conseillers municipaux.
- Citymag : il faut activer les notifications au sein de l'application pour avoir les alertes

CLOTÛRE DE SÉANCE À 20H27

REMARQUES DE L'OBSERVATOIRE DE LA DÉMOCRATIE :

- Sur le sujet d'adjoints au maire ajoutés sans que la population ne soit alertée : estime que cela va à l'encontre du projet initial qui annonçait des économies. Le maire répond qu'il y a quand même des économies faites et informe que lors des réunions publiques, avaient été annoncées la possibilité de nommer des conseillers délégués
- Le comité de pilotage n'est toujours pas mis en place.
- Le responsable de l'observatoire demande pourquoi il n'a jamais été convié au comité de pilotage des travaux de l'école. Il lui est répondu que ledit comité, de part sa composition, ses missions et ses obligations, est bien différent du comité de pilotage participatif (formulation à améliorer ?)

Toute ma ville dans une seule application !



Mes Commerces
& Entreprises



Ma Ville



Mes Clubs
& Associations

Téléchargez Citymag



Se connecter sur

saintciersdabzac.citymag.info



Disponible sur
App Store



Disponible sur
Google play

ASSOCIATIONS

Les associations de la commune

La commune de Saint-Ciers-d'Abzac est riche de nombreuses associations. Nous vous encourageons vivement à participer et faire vivre ces associations qui ont besoin de volontaires tout au long de l'année pour mener à bien leurs différents projets !

Les associations sportives

FC Saint Ciers d'Abzac - Football au stade
Infos et inscription : fcsdam@gmail.com

SCA Boxe Anglaise - Boxe à la salle des fêtes
Infos et inscription : vignobles.lamothe@wanadoo.fr

Gym Volontaire - à la salle des fêtes
Les mardis de 19h20 à 21h30 - Gym volontaire
Infos et inscription : brigittelombart1959@gmail.com



Les associations animales

A.C.C.A : Association de chasse, pour la régulation et la préservation des espèces.
Infos et adhésion : verger.hubert@neuf.fr

AnimAssistance: Association pour le bien-être animal et l'aide aux soins pour les foyers en difficultés.
Infos et adhésion : animassistancesctciers@gmail.com



Les associations culturelles

Les Amis de Saint Cyr : Association de sauvegarde et conservation de l'Église.
Infos et adhésion : patrimoine33910@gmail.com



Jumelage St Ciers d'Abzac/Seros : sur l'échange culturel entre l'Espagne et la France.
Infos et adhésion : comite-jumelage@saintciersdabzac.fr



Les associations d'animations

Festo'chai : Association faisant des manifestations sociales et culturelles, avec des activités pour petits et grands et des concerts.
Infos et adhésion : festochai@gmail.com



Comité des fêtes : a pour but de faire vivre et de créer des animations sur la commune. Le comité des fêtes est désormais présidé par Angélique Charpentier, entourée par une équipe jeune et dynamique ayant pour vocation de dynamiser la commune par des animations tout au long de l'année. N'hésitez pas à participer et à nous suivre sur Facebook pour toutes les actualités : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100085240197301>
Infos et adhésion : sca.comitedesfetes@gmail.com



Étoile Saint Cyrienne : Association du 3ème âge qui a pour but de créer du lien et rompre la solitude.
Infos et adhésion : 06 82 38 50 87



Cochez sur votre agenda la date du 1er mai 2023 !

Le comité de jumelage organise une brocante, à laquelle s'ajoute la 3ème édition du marché aux plantes.

Au marché aux plantes, dans le petit bois, à côté de la salle des fêtes, vous trouverez de quoi démarrer vos cultures de printemps auprès des horticulteurs et maraichers, ou de particuliers, si vous-même avez des plants à vendre ou à échanger.

Venez préparer vos cultures, vous ressourcer l'esprit ou, tout simplement, passer un bon moment avec nous.

À la brocante, sur le parking de la salle des fêtes, vous y trouverez certainement votre bonheur, vaisselle, bijoux, jouets, livres, vêtements, il y en aura pour tous les goûts et toutes les bourses.



N'hésitez pas à réserver un emplacement pour **2€ le m/L**

Renseignements :



Plantes 06 87 71 72 39

Brocante 06 22 28 93 72

Durant cette journée, l'association vous proposera des boissons et des grillades, frites, ainsi que des galettes, des crêpes, café, thé...

à consommer sur place ou à emporter.



Vous êtes propriétaire d'un chat, d'une chatte ou d'un chaton et ils ne sont pas encore stérilisés ?

Faites-le ! L'association peut vous aider dans cette démarche. En effet l'association bénéficie de tarifs sur cet acte et peut selon votre situation vous aider un peu plus.

Les premières chaleurs des femelles ne vont pas tarder alors soyez responsable, faites castrer votre chat et stériliser votre femelle.

En plus cela a un avantage sur leur future qualité de vie : moindre risque d'accident sur la voie publique, prévention de certains cancers, limitation des bagarres et fugues et des risques infectieux associés, arrêt du marquage urinaire...

Nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter !

Informations et les contacts sur :

<https://www.helloasso.com/associations/animassistancesaintciers>

<https://sites.google.com/view/animassistancesaintciers/accueil>

Vous pouvez également solliciter l'association sur son adresse email :

animassistancesaintciers@gmail.com

Sur FaceBook : [AnimAssistance StCiers](#)

NB: AnimAssistance ne peut accueillir d'animaux abandonnés en ce moment faute de familles d'accueil ou de locaux dédiés. Merci de vous manifester si vous souhaitez assurer ce rôle précieux !



Chats errants sur la commune : Appel à signalement

La gestion des animaux errants relève des attributions de la mairie. Afin de maîtriser la pullulation des chats sauvages ou délaissés par leur propriétaire, une nouvelle campagne de trappage sera réalisée en 2023 afin de procéder à la stérilisation de ces chats et les relâcher dans leur milieu (chats "libres").

Pour cibler les zones concernées, un signalement par les habitants est nécessaire pour prioriser les zones les plus critiques, et quantifier le nombre de sujets à capturer.

Merci de bien vouloir remonter vos signalement auprès de la mairie ou du comité biodiversité (biodiversite@saintciersdabzac)

Les impacts de ces opérations de trappage sont nombreux :

- Empêcher la naissance de nombreuses portées
- Améliorer l'état sanitaire de ces chats
- Réduire les transmissions de maladies et parasites aux populations domestiques
- Éviter des accidents sur la voie publique
- Réduire la pression de prédation sur la faune sauvage

Pour rappel, les propriétaires d'animaux (chiens, chats, chevaux, furets...) ont l'obligation de faire identifier leurs animaux, et ne pas les laisser divaguer.

Les chats trouvés sans surveillance à plus de 1000m du domicile ou plus de 200m des habitations sont légalement considérés comme en état de divagation.

Cette problématique requiert donc l'implication de chacun, observateurs ou propriétaires d'animaux !



Gilet de sécurité Protégeons nos enfants !

La Cali met gratuitement à votre disposition
des gilets de sécurité fluorescents,
à retirer dans votre mairie.



Bricolage et jardinage

Les beaux-jours sont de retour et vous allez être nombreux à en profiter pour bricoler et jardiner. Afin d'éviter toutes nuisances qui pourraient gêner le voisinage, merci de bien vouloir respecter les horaires :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

AGENDA

Avril:

- Le 29/04 : Gala de Boxe, par SCA Boxe Anglaise

Juin:

- Les 09-10-11/06 : Fête locale par le Comité des Fêtes
- Le 16/06 : Jeux Vidéo (15h15-22h) à la Bibliothèque
- Le 17/06 : Fête du Foot par le FC SCDA
- Le 24/06 : Gala de Boxe par SCA Boxe Anglaise

Mai:

- À partir du 03/05 : Escape game Harry Potter à la Bibliothèque
- Le 01/05 : Vide Grenier/Marché aux plantes par le Comité de Jumelage
- Le 13/05 : La Givrée, deuxième édition, par SCA Boxe Anglaise
- Le 19/05 : Réunion publique sur le projet École à la salle des fêtes (18h)

Juillet:

- Le 01/07 : Fest'Ochai
- Le 13/07 : Coup d'envoi des marchés nocturnes avec Feu d'artifice
- Le 22/07 : Soirée Bodéga part les Amis de St-Cyr

D'autres manifestations sont susceptibles d'avoir lieu, nous vous conseillons de suivre notre page Facebook pour rester informé.



www.facebook.com/SaintCiersdAbzac33910

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Le 25 Mars 2023 : AbdelKader EL HAMOUNI et Laura MAUGET

PACS

NAISSANCES

Conformément à la réglementation seuls les parents autorisant
les publications dans la presse figurent sur la gazette.
Si vous souhaitez que la naissance soit diffusée, contactez nous
et nous ferons un rectificatif lors de la prochaine édition.

DÉCÈS

Mireille CHATON
Clément DESGUIN

le 05 Janvier 2023
le 02 Février 2023